

P.E.

Déclaration de renseignements des sociétés pour la transmission électronique

- Vous devez remplir cette déclaration pour chaque déclaration de revenus des sociétés T2 initiale et modifiée transmise par voie électronique à l'Agence du revenu du Canada (ARC) en votre nom.
- En remplissant la partie 2 et en signant la partie 3, vous reconnaissez que, selon la Loi de l'impôt sur le revenu, vous devez conserver tous les documents utilisés pour remplir votre déclaration de revenus des sociétés et nous les fournir sur demande.
- La partie 4 doit être remplie par vous ou par le spécialiste en transmission qui transmet votre déclaration de revenus des sociétés.
- Donnez l'original signé de cette déclaration au spécialiste en transmission et conservez en une copie dans vos dossiers pendant six ans.
- N'envoyez pas ce formulaire à l'ARC à moins que nous vous le demandions.
- Nous sommes responsables de la confidentialité de vos renseignements fiscaux produits par voie électronique seulement après que nous les avons acceptés.

Conservez cette déclaration dans vos dossiers. Ne l'envoyez pas à moins que nous vous la demandions.

Partie 1 – Identification

Nom de la société ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)		Numéro d'entreprise 13482 6734 RC0001	
Année d'imposition ▶	De A M J 2013-07-01	À A M J 2014-06-30	Est-ce une déclaration modifiée? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

Partie 2 – Déclaration

Inscrivez les montants suivants, tels qu'ils figurent, selon le cas, dans votre déclaration de revenus des sociétés pour l'année d'imposition mentionnée ci-dessus :

Revenu net ou perte nette aux fins de l'impôt sur le revenu, selon l'annexe 1, les états financiers ou l'IGRF (ligne 300)	35 404
Impôt de la partie I à payer (ligne 700)	
Surtaxe de la partie II à payer (ligne 708)	
Impôt de la partie III.1 à payer (ligne 710)	
Impôt de la partie IV à payer (ligne 712)	
Impôt de la partie IV.1 à payer (ligne 716)	
Impôt de la partie VI à payer (ligne 720)	
Impôt de la partie VI.1 à payer (ligne 724)	
Impôt de la partie XIV à payer (ligne 728)	
Impôt provincial ou territorial net à payer (ligne 760)	
Impôt provincial des grandes sociétés (ligne 765)	

Partie 3 – Attestation et autorisation

Je, DESAULNIERS FREDERIK RESPONSABLE GÉNÉRAL
 Nom en lettres moulées Prénom en lettres moulées Poste ou titre

suis un signataire autorisé de la société. J'atteste que j'ai examiné la déclaration de revenus T2 de la société, y compris les annexes et les états ci-joints, et que les renseignements fournis dans la déclaration T2 et cette déclaration de renseignements T183 Corp sont, à ma connaissance, exacts et complets. De plus, j'atteste que la méthode utilisée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée est la même que celle qui a été utilisée l'année précédente, sauf exceptions expressément mentionnées dans un état joint à la présente.

J'autorise le spécialiste en transmission indiqué dans la partie 4 à transmettre par voie électronique la déclaration de revenus de la société indiquée dans la partie 1 et à modifier les renseignements produits initialement en réponse à toute erreur décelée par l'Agence du revenu du Canada. Cette autorisation expire lorsque le ministre du Revenu national accepte la déclaration transmise par voie électronique telle que produite.

2014-09-22 Frédéric D. (514) 982-0496
 Date (aaaa/mm/jj) Signature du signataire autorisé de la société Numéro de téléphone

Partie 4 – Identification du spécialiste en transmission

Le spécialiste en transmission nommé ci-dessous a transmis par voie électronique la déclaration de revenus de la société indiquée dans la partie 1.

Nom de la personne ou de l'entreprise MAZARS HAREL DROUIN S.E.N.C.R.L.	Numéro du déclarant par voie électronique B4032
--	---



Transmission par Internet de la déclaration de revenus d'une société

Ce formulaire s'adresse à toute société qui demande à une personne accréditée, ci-après appelée *préparateur*, de transmettre sa déclaration de revenus par Internet. La société doit fournir ce formulaire au préparateur pour déclarer que les renseignements transmis en son nom sont exacts et qu'ils font état de tous ses revenus.

Deux exemplaires de ce formulaire doivent être **remplis puis signés** par le représentant autorisé de la société. Le préparateur de la déclaration de revenus mentionné à la partie 1 et la société doivent conserver chacun un exemplaire durant les six années suivant l'année visée par le formulaire.

La société doit conserver toutes les annexes et tous les feuillets de renseignements, ainsi que les livres, registres et autres documents qui sont nécessaires pour remplir sa déclaration de revenus pour l'année visée par le formulaire, comme le prévoient la Loi sur les impôts et la Loi sur l'administration fiscale. De plus, elle doit pouvoir fournir ces

documents et ces renseignements sur demande à un représentant de Revenu Québec.

Le préparateur de la déclaration de revenus peut

- obtenir des renseignements confidentiels uniquement s'ils sont directement liés à la préparation et à la transmission de la déclaration et qu'ils sont nécessaires pour la bonne exécution de ces tâches;
- modifier la déclaration de revenus originale si Revenu Québec a refusé de la traiter parce qu'elle contenait des erreurs et la retransmettre sans qu'un nouveau formulaire CO-1000.TE soit nécessaire.

Notez que Revenu Québec est responsable de la confidentialité des renseignements fiscaux qui lui sont transmis par Internet dès le moment où il les reçoit.

1 Renseignements sur la société et sur le préparateur

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)		Numéro d'identification		Dossier	
01a	1149613763	01b	1006461456 IC 0001		
Nom de la société				Date de clôture de l'exercice	
02	ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)			05	2014-06-30

Préparateur de la déclaration de revenus

Nom de la personne ou de l'entreprise		Numéro ImpôtNet Québec	
MAZARS HAREL DROUIN S.E.N.C.R.L.		B4032	
Adresse du préparateur		Ind. rég. Téléphone	
215 ST-JACQUES, BUREAU 1200 MONTREAL QC CA H2Y1M6		(514) 845-9253	

2 Déclaration et autorisation de transmettre la déclaration de revenus par Internet

Inscrivez les montants qui figurent dans la déclaration de revenus de la société pour l'année visée.

Revenu net (ou perte nette) d'après les états financiers ou le formulaire CO-17.A.1 (ligne 250)	35 404
Revenu imposable (ligne 299)	35 404
Impôt (ligne 420d)	
Total des impôts à payer (ligne 425zz)	
Taxe sur le capital à payer (ligne 431)	
Impôts et taxes à payer (ligne 438)	
Total des versements effectués et des crédits divers (ligne 440z)	
Solde à payer ou remboursement (ligne 441)	34
Remboursement demandé (ligne 490)	
Remboursement imputé à un versement futur d'acompte provisionnel (ligne 491)	
Remboursement cédé à un tiers (ligne 492)	

Je déclare que les renseignements fournis ci-dessus et ceux contenus dans la déclaration de revenus de la société sont exacts et complets et qu'ils font état de tous les revenus de la société. J'autorise le préparateur mentionné à la partie 1 à transmettre cette déclaration par Internet à Revenu Québec.

DESAULNIERS FREDERIK
Nom du représentant autorisé à signer (en majuscules)

Frédéric D.
Signature du représentant autorisé à signer

2014-09-22
Date



**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

RAPPORT FINANCIER

30 JUIN 2014

MAZARS HAREL DROUIN, S.É.N.C.R.L.

215, RUE SAINT-JACQUES - BUREAU 1200 - MONTRÉAL - QUÉBEC - CANADA - H2Y 1M6
TÉLÉPHONE : 514 845 9253 - TÉLÉCOPIEUR : 514 845 3859 - contact@mazars.ca - www.mazars.ca

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS



**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RAPPORT FINANCIER
30 JUIN 2014**

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Bilan	3
Évolution de l'actif net	4
Flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6 - 8
Renseignements complémentaires	9

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de
**L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE
DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

Nous avons procédé à l'examen du bilan de **L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)** au 30 juin 2014 ainsi que des états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'Association.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Mazars Harel Drouin, S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, le 3 septembre 2014

1. CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A111096

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2014
(non audité)**

	2014	2013
PRODUITS		
Café Exode – ventes	771 415 \$	842 927 \$
Cotisations étudiantes – générales	212 815	206 860
Activités – comités	125 544	93 104
Cotisations étudiantes – affectées aux comités	55 000	63 000
Livres usagés	40 596	38 703
Photocopies	4 368	1 480
	1 209 738	1 246 074
CHARGES		
Café Exode	733 733	849 325
Vie étudiante	276 346	268 596
Administration	154 564	157 609
Activités militantes	10 714	7 611
	1 175 357	1 283 141
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	34 381 \$	(37 067) \$

Les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

BILAN

30 JUIN 2014

(non audité)

	2014	2013
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	129 134 \$	104 327 \$
Stocks	11 872	7 402
Sommes à recevoir	1 207	1 130
Frais payés d'avance	1 427	5 547
	143 640	118 406
IMMOBILISATIONS (note 3)	1 713	2 736
	145 353 \$	121 142 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 4)	18 548 \$	43 022 \$
Cotisations perçues d'avance	103 200	88 896
	121 748	131 918
ACTIF NET (NÉGATIF)		
AFFECTÉ AU FONDS DES COMITÉS (note 5)	35 380	46 540
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	1 713	2 736
NON AFFECTÉ	(13 488)	(60 052)
	23 605	(10 776)
	145 353 \$	121 142 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Frédéric D., administrateur

_____, administrateur

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2014**

(non audité)

	Affecté au fonds des comités (note 5)	Investi en immobi- lisations	Non affecté	2014 Total	2013 Total
SOLDE AU DÉBUT	46 540 \$	2 736 \$	(60 052) \$	(10 776) \$	26 291 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(11 160)	(1 023)	46 564	34 381	(37 067)
SOLDE À LA FIN	35 380 \$	1 713 \$	(13 488) \$	23 605 \$	(10 776) \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2014
(non audité)**

	2014	2013
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	34 381 \$	(37 067) \$
Amortissement – immobilisations	1 023	1 924
	35 404	(35 143)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(10 597)	49 891
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	24 807	14 748
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations et flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement	-	(1 725)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	24 807	13 023
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	104 327	91 304
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	129 134 \$	104 327 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2014

(non audité)

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'Association est exemptée des impôts sur les bénéfices. Son objectif est de promouvoir, organiser, superviser et administrer la défense des droits et intérêts des étudiants et étudiantes du Collège du Vieux-Montréal. De plus, l'Association opère un café étudiant.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel des Comptables professionnels agréés du Canada (« Manuel de CPA Canada ») – Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Association évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des sommes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'Association détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2014
(non audité)**

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Constatation des apports

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits du café étudiant, des activités-comités ainsi que les produits reliés aux livres usagés et photocopies sont constatés au moment de la vente aux étudiants.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds en caisse et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments du marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût (méthode de la dernière facture) et de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

3. IMMOBILISATIONS

	2014		2013	
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Équipement	11 305 \$	9 592 \$	1 713 \$	2 736 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2014
(non audité)**

4. CRÉDITEURS

	2014	2013
Comptes fournisseurs et frais courus	5 461 \$	22 192 \$
Salaires à payer	-	6 097
Sommes à remettre à l'État	13 087	14 733
	18 548 \$	43 022 \$

5. FONDS DES COMITÉS

Le fonds des comités représente des ressources qui sont destinées à constituer un fonds pour les différents comités étudiants de l'Association.

6. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'Association en vertu de contrats de location totalisent 36 937 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2015	14 775 \$
2016	14 775 \$
2017	7 387 \$

7. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Les locaux qu'occupent présentement l'Association et le Café Exode sont offerts gratuitement par le Collège du Vieux-Montréal. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur du loyer, celui-ci n'a pas été constaté dans les états financiers.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2014
(non audité)**

	2014	2013
CAFÉ EXODE		
Achats et frais d'exploitation	603 098 \$	718 744 \$
Salaires et charges sociales	129 612	129 159
Amortissement – immobilisations	1 023	1 422
	733 733 \$	849 325 \$
VIE ÉTUDIANTE		
Comités de concentration	100 492 \$	111 075 \$
Comités thématiques	91 212	72 853
Livres usagés	41 468	43 735
Agenda	19 783	17 444
Commandites – SAECVM	12 500	12 500
Subventions	8 840	8 990
Organisation socioculturelle	2 051	1 497
Amortissement – immobilisations	-	502
	276 346 \$	268 596 \$
ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales – permanence	82 783 \$	85 955 \$
Assurances	26 264	24 331
Frais de photocopies	22 927	23 964
Fournitures de bureau	8 182	7 744
Honoraires professionnels	5 455	5 615
Frais bancaires	2 850	3 127
Support informatique	2 703	2 793
Divers	1 682	1 427
Contractuels	1 008	1 964
Télécommunications	710	689
	154 564 \$	157 609 \$
ACTIVITÉS MILITANTES		
Mobilisation	7 767 \$	4 047 \$
Information	2 446	1 459
Représentation	501	2 105
	10 714 \$	7 611 \$

Montréal, le 3 septembre 2014

MAZARS HAREL DROUIN, S.E.N.C.R.L.
215, rue Saint-Jacques, bureau 1200
Montréal (Québec) H2Y 1M6

Mesdames, Messieurs,

La présente lettre vous est adressée relativement à votre examen des états financiers de l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM) pour l'exercice clos le 30 juin 2014. Nous reconnaissons que vous avez réalisé cet examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada. Nous reconnaissons également que nous sommes responsables de la fidélité de l'image donnée par les états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), ainsi que de la conception et de la mise en place du contrôle interne destiné à prévenir et à détecter les fraudes et les erreurs.

Nous comprenons que vos procédures d'examen ont consisté essentiellement en des demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens et qu'elles n'ont pas été conçues dans le but de détecter les fraudes, manquements, erreurs et autres irrégularités, s'il en est, et qu'il ne faut pas nécessairement s'attendre à ce qu'elles permettent de les révéler.

Certaines déclarations contenues dans la présente sont limitées aux éléments considérés comme significatifs. Un élément est considéré comme significatif, quelle qu'en soit la valeur monétaire, s'il est vraisemblable que son omission ou qu'une anomalie le concernant dans les états financiers aurait comme conséquence d'influencer la décision d'une personne raisonnable s'appuyant sur les états financiers.

Nous vous confirmons, en toute bonne foi, en date du 3 septembre 2014, l'exactitude des déclarations suivantes qui vous ont été communiquées au cours de votre mission d'examen.

États financiers

- ◆ Les états financiers dont il est fait mention précédemment donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 30 juin 2014 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date selon les NCOSBL.
- ◆ Nous avons examiné et approuvé tous les éléments suivants :
 - ⇒ les écritures de journal que vous avez préparées ou modifiées telles que détaillées en annexe;
 - ⇒ les codes de comptes que vous avez établis ou modifiés;

- ⇒ les opérations que vous avez classées;
- ⇒ les documents comptables que vous avez préparés ou modifiés.

Exhaustivité de l'information

- ◆ Nous avons répondu exhaustivement à toutes les demandes d'informations qui nous ont été faites et nous avons mis à votre disposition tous les documents d'information financière et les données connexes, ainsi que tous les procès-verbaux des assemblées des membres et des réunions du conseil d'administration et des comités relevant de celui-ci.
- ◆ Toutes les opérations significatives ont été enregistrées adéquatement dans les comptes sous-jacents aux états financiers.
- ◆ Nous n'avons pas connaissance de cas constatés ou probables de non-conformité aux exigences des autorités de réglementation ou gouvernementales, dont les obligations d'information financière.
- ◆ Nous n'avons connaissance d'aucune dérogation, avérée ou possible, aux lois ou règlements, dont il faudrait envisager de présenter les incidences dans les états financiers ou qui justifieraient la comptabilisation d'une perte éventuelle.

Constatations, évaluation et informations à fournir

- ◆ Nous sommes d'avis que les hypothèses importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers établie et présentée dans les états financiers sont raisonnables et justifiées dans les circonstances.
- ◆ Nous n'avons aucun plan ni aucune intention qui pourrait avoir une incidence significative sur la valeur comptable ou le classement des actifs et des passifs figurant dans les états financiers.
- ◆ Toutes les opérations avec des parties liées ont été évaluées et communiquées adéquatement dans les états financiers.
- ◆ La nature de toutes les incertitudes de mesure significatives a été communiquée adéquatement dans les états financiers, y compris en ce qui concerne toutes les estimations raisonnablement susceptibles d'être modifiées à court terme dans les cas où l'incidence de la modification pourrait être significative par rapport aux états financiers.
- ◆ Nous vous avons informés de toutes les réclamations en cours et réclamations éventuelles, qu'elles aient fait l'objet d'entretiens avec les conseillers juridiques ou non.
- ◆ Tous les passifs et toutes les éventualités, y compris ceux associés à des garanties, qu'elles soient écrites ou verbales, vous ont été communiqués et sont adéquatement reflétés dans les états financiers.

- ◆ L'Association possède des titres de propriété valables sur tous les actifs qu'elle détient, et ces actifs ne sont grevés d'aucun privilège ni d'aucune charge.
- ◆ L'Association vous a communiqué et a respecté toutes les clauses des engagements contractuels dont le non-respect pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.
- ◆ Pendant la période comprise entre la date du bilan et la date de la présente lettre, il ne s'est produit aucun événement nécessitant d'être constaté ou communiqué dans les états financiers.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Frédéric Desaulniers, responsable général

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTS

10. 1

Fin d'exercice : 30 juin 2014

Écriture de régularisation

Date: 2013-07-01 A 2014-06-30

Préparé par CPT0201 2014-08-26	Resp. mandat adjointe	Directeur RE-0040 2014-08-26	Associé 2e associé
Fiscaliste	adjointe	Ctrl. qualité	2e associé

Numéro	Date	Nom	N° de compte	Référence	Débit	Crédit	Récurrence	Inexactitude
1	2014-06-30	DESJARDINS (COMITÉS)	11120	A. 2	890.00			
1	2014-06-30	Divers	42190	A. 2		890.00		
Pour renverser les chèques de + de 6 mois.								
2	2014-06-30	AC- ÉQUIPEMENT	15361	O. 1		1 022,92		
2	2014-06-30	AMORTISSEMENT	42005	O. 1	1 022,92			
Pour enregistrer l'amortissement de l'exercice								
					1 912,92	1 912,92		
Bénéfice net (perte nette)			34 382,24					

Parapher : FD

ASSOCIATION GÉNÉRALE

Fin d'exercice : 30 juin 2014

Chiffrier regroupé

14. 1

Préparé par CNT0201 2014-08-26	Resp. mandat	Directeur BF 0040 2014-08-26	Associé
Fiscaliste	adjointe	Ctrl. qualité	2e associé

Compte	Prélim	Régul	Reclass	Rep	Rep 06/13	%Var.
11110 DESJARDINS (PRINCIPALE)	81 290,34	0,00	0,00	81 290,34	56 736,73	43
11120 DESJARDINS (COMITÉS)	12 029,07	890,00	0,00	12 919,07	19 936,38	(35)
11126 ENCAISSE - EXODE	6 146,51	0,00	0,00	6 146,51	8 406,46	(27)
11131 COFFRE-FORT	17 718,50	0,00	0,00	17 718,50	8 066,50	120
11132 COFFRE-FORT - EXODE	8 269,57	0,00	0,00	8 269,57	7 799,32	6
11140 DESJARDINS (GÉNIE MÉCANIQU)	1 076,56	0,00	0,00	1 076,56	1 086,46	(1)
11180 PETITE CAISSE	1 713,70	0,00	0,00	1 713,70	2 295,57	(25)
A Encaisse	128 244,25	890,00	0,00	129 134,25	104 327,42	24
12000 INVENTAIRE - EXODE	11 871,61	0,00	0,00	11 871,61	7 401,61	60
D. 1 Matières premières	11 871,61	0,00	0,00	11 871,61	7 401,61	60
11145 FRAIS PAYÉS D'AVANCE	1 427,23	0,00	0,00	1 427,23	5 547,29	(74)
H Frais payés d'avance	1 427,23	0,00	0,00	1 427,23	5 547,29	(74)
15360 ÉQUIPEMENT EXODE	11 304,62	0,00	0,00	11 304,62	11 304,62	0
15361 AC- ÉQUIPEMENT	(8 568,92)	(1 022,92)	0,00	(9 591,84)	(8 568,92)	12
15365 EQUIPEMENT RADIO-ORAGE	0,00	0,00	0,00	0,00	7 032,11	(100)
15366 AC-ÉQUIPEMENT RADIO	0,00	0,00	0,00	0,00	(7 032,11)	(100)
O.10 Équipement	2 735,70	(1 022,92)	0,00	1 712,78	2 735,70	(37)
31360 AUTOMNE - JOUR	(102 896,00)	0,00	0,00	(102 896,00)	(98 940,00)	4
31364 AUTOMNE - SOIR	(4 504,00)	0,00	0,00	(4 504,00)	(1 050,00)	329
31365 AUTOMNE - FORMATION ENTRE	(6 260,00)	0,00	0,00	(6 260,00)	0,00	0
31366 HIVER - JOUR	(79 260,00)	0,00	0,00	(79 260,00)	(105 174,00)	(25)
31367 HIVER - SOIR	(18 751,00)	0,00	0,00	(18 751,00)	(1 696,00)	1006
31368 HIVER - FORMATION ENTREPRI	(1 144,00)	0,00	0,00	(1 144,00)	0,00	0
20. 1 Cotisations étudiantes – génér	(212 815,00)	0,00	0,00	(212 815,00)	(206 860,00)	3
31362 AUTOMNE - SUBVENTIONS COM	(13 000,00)	0,00	0,00	(13 000,00)	(18 000,00)	(28)
31363 AUTOMNE - BUDGET THÉMATI	(12 000,00)	0,00	0,00	(12 000,00)	(15 000,00)	(20)
31370 HIVER - SUBVENTION CONCEN	(16 000,00)	0,00	0,00	(16 000,00)	(18 000,00)	(11)
31371 HIVER - BUDGET THÉMATIQUES	(14 000,00)	0,00	0,00	(14 000,00)	(12 000,00)	17
20. 2 Cotisations étudiantes – affect	(55 000,00)	0,00	0,00	(55 000,00)	(63 000,00)	(13)
31900 REVENUS D'ACTIVITÉS EXTERN	(80 593,47)	0,00	0,00	(80 593,47)	(66 322,97)	22
31905 REVENUS BIÈRES COMITÉS	(44 950,49)	0,00	0,00	(44 950,49)	(26 780,57)	68
20. 3 Activités – comités	(125 543,96)	0,00	0,00	(125 543,96)	(93 103,54)	35
31460 LIVRES USAGÉES VENTE ÉTUD	(29 772,39)	0,00	0,00	(29 772,39)	(30 825,67)	(3)
31461 LIVRES USAGÉES AUTRES REC	(141,05)	0,00	0,00	(141,05)	(118,33)	19
31462 LIVRES USAGÉES SERVICE	(5 292,83)	0,00	0,00	(5 292,83)	(5 258,31)	1
31463 LIVRES USAGÉES LIVRES AGE	(5 389,81)	0,00	0,00	(5 389,81)	(2 500,48)	116
20. 4 Livres usagés	(40 596,08)	0,00	0,00	(40 596,08)	(38 702,79)	5
31600 REVENUS DE PHOTC.-TÉLÉCOF	(4 368,37)	0,00	0,00	(4 368,37)	(1 479,51)	195
20. 5 Photocopies	(4 368,37)	0,00	0,00	(4 368,37)	(1 479,51)	195

ASSOCIATION GÉNÉRALE

Fin d'exercice : 30 juin 2014

Chiffrier regroupé

14. 1-1

Préparé par CNT0201 2014-08-26	Resp. mandat adjointe	Directeur BE0040 2014-08-26	Associé 2e associé
Fiscaliste	adjointe	Ctrl. qualité	2e associé

Compte	Prélim	Régul	Reclass	Rep	Rep 06/13	%Var.
31640 VENTES MENSUELLES CAFÉ ET	(771 415,37)	0,00	0,00	(771 415,37)	(842 927,22)	(8)
20. 6 Café Exode – ventes	(771 415,37)	0,00	0,00	(771 415,37)	(842 927,22)	(8)
42100 INFORMATION MATÉRIEL	457,90	0,00	0,00	457,90	175,63	161
42101 INFORMATION : ACHATS QUOTI	1 988,35	0,00	0,00	1 988,35	1 283,16	55
35. 1 Information	2 446,25	0,00	0,00	2 446,25	1 458,79	68
42102 MOBILISATION : MANIFESTATIO	1 015,00	0,00	0,00	1 015,00	(324,37)	(413)
42103 MOB : PORTE DRAPEAU, AFFIC	4 236,58	0,00	0,00	4 236,58	4 121,58	3
42129 FRAIS JUDICIAIRES	2 515,08	0,00	0,00	2 515,08	250,00	906
35. 2 Mobilisation	7 766,66	0,00	0,00	7 766,66	4 047,21	92
42105 REPRÉSENTATION: CELLULAIRE	69,00	0,00	0,00	69,00	294,97	(77)
42106 REPRÉSENTATION : CAMPS, CC	380,00	0,00	0,00	380,00	1 310,00	(71)
42108 REPRÉSENTATION : TRANSPOR	51,98	0,00	0,00	51,98	500,00	(90)
35. 4 Représentation	500,98	0,00	0,00	500,98	2 104,97	(76)
42112 MATÉRIEL DE BUREAU	3 295,38	0,00	0,00	3 295,38	3 339,05	(1)
42114 PAPIER	1 770,01	0,00	0,00	1 770,01	791,65	124
42133 IMMOBILISATION COMITÉ	3 116,45	0,00	0,00	3 116,45	3 613,15	(14)
36. 1 Fournitures de bureau	8 181,84	0,00	0,00	8 181,84	7 743,85	6
42113 PHOTOCOPIEURS - FAX	22 926,90	0,00	0,00	22 926,90	23 964,14	(4)
36. 2 Frais de photocopies	22 926,90	0,00	0,00	22 926,90	23 964,14	(4)
42109 TÉLÉPHONE	709,72	0,00	0,00	709,72	689,27	3
36. 3 Télécommunications	709,72	0,00	0,00	709,72	689,27	3
42117 SERVICES COMPTABLES	5 454,58	0,00	0,00	5 454,58	5 614,58	(3)
36. 4 Honoraires professionnels	5 454,58	0,00	0,00	5 454,58	5 614,58	(3)
42118 LOGICIELS COMPTABLES	337,50	0,00	0,00	337,50	1 036,45	(67)
42119 SUPPORT INFORMATIQUE	2 365,48	0,00	0,00	2 365,48	1 756,74	35
36. 5 Support informatique	2 702,98	0,00	0,00	2 702,98	2 793,19	(3)
42120 FRAIS BANCAIRES	2 850,23	0,00	0,00	2 850,23	3 126,93	(9)
36. 6 Frais bancaires	2 850,23	0,00	0,00	2 850,23	3 126,93	(9)
42111 ASSURANCE GROUPE - R.C.	26 264,35	0,00	0,00	26 264,35	24 330,81	8
36. 7 Assurances	26 264,35	0,00	0,00	26 264,35	24 330,81	8
42125 FRAIS DE PAYE CGI	2 285,67	0,00	0,00	2 285,67	2 325,27	(2)
42140 SALAIRES PERMANENCE AGECE	76 015,07	0,00	0,00	76 015,07	79 067,03	(4)
42145 C.S.S.T.	4 482,21	0,00	0,00	4 482,21	4 563,17	(2)
36. 8 Salaires et charges sociales –	82 782,95	0,00	0,00	82 782,95	85 955,47	(4)
42130 IMPRÉVUS	2 281,50	0,00	0,00	2 281,50	1 392,11	64
42138 PC - PERTES DU JOUR	290,00	0,00	0,00	290,00	34,68	736

ASSOCIATION GÉNÉRALE

Fin d'exercice : 30 juin 2014

Chiffrier regroupé

14. 1-2

Préparé par CNT0201 2014-08-26	Resp. mandat	Directeur BE 0040 2014-08-26	Associé
Fiscaliste	adjointe	Ctrl. qualité	2e associé

Compte	Prélim	Régl	Reclass	Rep	Rep 06/13	%Var.
42190 Divers	0,00	(890,00)	0,00	(890,00)	0,00	0
36.9 Divers	2 571,50	(890,00)	0,00	1 681,50	1 426,79	18
42142 CONTRACTUELS	1 008,35	0,00	0,00	1 008,35	1 964,34	(49)
36.10 Contractuels	1 008,35	0,00	0,00	1 008,35	1 964,34	(49)
42134 LIVRES USAGÉS : AUTRES DÉP	632,67	0,00	0,00	632,67	811,83	(22)
42135 LIVRES USAGÉS : HONORAIRES	8 992,64	0,00	0,00	8 992,64	8 905,73	1
42136 LIVRES USAGÉS : REMBOURSE	31 842,33	0,00	0,00	31 842,33	34 017,02	(6)
37.1 Livres usagés	41 467,64	0,00	0,00	41 467,64	43 734,58	(5)
42159 SUBVENTIONS ÉTUDIANTES	2 450,00	0,00	0,00	2 450,00	3 500,00	(30)
42162 FOND D'EXTREME NÉCESSITÉ -	6 390,00	0,00	0,00	6 390,00	5 490,00	16
37.4 Subventions	8 840,00	0,00	0,00	8 840,00	8 990,00	(2)
42175 COMITÉS DE CONCENTRATION	100 492,38	0,00	0,00	100 492,38	111 075,39	(10)
37.5 Comités de concentration	100 492,38	0,00	0,00	100 492,38	111 075,39	(10)
42166 Comité années antérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	(100)
42169 COMITÉS-TECHNICIEN	5 100,00	0,00	0,00	5 100,00	3 975,00	28
42170 COMITÉS THÉMATIQUES - DÉP	43 666,71	0,00	0,00	43 666,71	38 711,62	13
42171 COMITÉS - BIÈRES	38 618,77	0,00	0,00	38 618,77	25 224,74	53
42172 COMITÉS - RACA	2 657,00	0,00	0,00	2 657,00	1 932,00	38
42173 COMITÉS - FRAIS DE PERMIS	1 170,00	0,00	0,00	1 170,00	810,00	44
37.6 Comités thématiques	91 212,48	0,00	0,00	91 212,48	72 853,36	25
42150 AFFAIRES SOCIOCULTURELLES	2 051,35	0,00	0,00	2 051,35	1 497,27	37
37.7 Organisation socioculturelle	2 051,35	0,00	0,00	2 051,35	1 497,27	37
42160 COMMANDITE CVM	12 500,00	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00	0
37.8 Commandites - SAECVM	12 500,00	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00	0
42128 AGENDA	19 782,54	0,00	0,00	19 782,54	17 443,80	13
37.9 Agenda	19 782,54	0,00	0,00	19 782,54	17 443,80	13
42122 AMORTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	502,27	(100)
37.10 Amortissement - immobilisatic	0,00	0,00	0,00	0,00	502,27	(100)
42005 AMORTISSEMENT	0,00	1 022,92	0,00	1 022,92	1 421,92	(28)
40.14 Amortissement - immobilisatic	0,00	1 022,92	0,00	1 022,92	1 421,92	(28)
42185 ACHATS PRODUITS MENSUELS	598 784,43	0,00	0,00	598 784,43	714 019,58	(16)
42187 EXODE - CHARGES D'EXPLOITA	4 313,61	0,00	0,00	4 313,61	4 724,86	(9)
40.19 Achats et frais d'exploitation	603 098,04	0,00	0,00	603 098,04	718 744,44	(16)
42141 SALAIRES EXOCE AGECEVM	129 611,90	0,00	0,00	129 611,90	129 158,52	0
40.20 Salaires et charges sociales	129 611,90	0,00	0,00	129 611,90	129 158,52	0

ASSOCIATION GÉNÉRALE

Fin d'exercice : 30 juin 2014

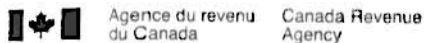
Chiffrier regroupé

14. 1-3

Préparé par CNT0201 2014-08-26	Resp. mandat	Directeur BF0040 2014-08-26	Associé
Fiscaliste	adjointe	Ctrl. qualité	2e associé

Compte	Prélim	Régul	Reclass	Rep	Rep 06/13	%Var.
11400 COMPTES CLIENTS	40,00	0,00	0,00	40,00	40,00	0
11401 COMPTES CLIENTS - EXODE	420,90	0,00	746,53	1 167,43	1 089,57	7
ACT1 Sommes à recevoir	460,90	0,00	746,53	1 207,43	1 129,57	7
21300 COMPTES FOURNISSEURS	(1 217,37)	0,00	0,00	(1 217,37)	(5 958,52)	(80)
21301 COMPTE FOURN.- EXODE	2,52	0,00	(746,53)	(744,01)	(12 734,14)	(94)
21308 COMPTES À PAYER	(34 943,46)	0,00	1,00	(34 942,46)	(58 102,08)	(40)
21309 COMPTES À PAYER - SALAIRES	34 943,46	0,00	0,00	34 943,46	58 102,08	(40)
21522 FRAIS COURUS	(3 500,00)	0,00	0,00	(3 500,00)	(3 500,00)	0
CC. 1 Comptes fournisseurs et frais	(4 714,85)	0,00	(745,53)	(5 460,38)	(22 192,66)	(75)
21514 SALAIRE À PAYER	0,00	0,00	0,00	0,00	(6 097,12)	(100)
CC. 4 Salaires à payer	0,00	0,00	0,00	0,00	(6 097,12)	(100)
21340 TPS PAYÉE SUR ACHATS	3 254,99	0,00	0,00	3 254,99	3 512,69	(7)
21350 TPS PERÇUE SUR VENTES	(7 704,39)	0,00	0,00	(7 704,39)	(7 524,74)	2
21360 TVQ PERÇUE SUR VENTES	(15 129,47)	0,00	0,00	(15 129,47)	(18 999,99)	(20)
21370 TVQ PAYÉE SUR ACHATS	6 491,74	0,00	0,00	6 491,74	8 278,78	(22)
CC. 6 Sommes à remettre à l'État	(13 087,13)	0,00	0,00	(13 087,13)	(14 733,26)	(11)
21521 COTISATION EN AVANCE	(103 200,00)	0,00	0,00	(103 200,00)	(88 896,00)	16
PCT1 Cotisations perçues d'avance	(103 200,00)	0,00	0,00	(103 200,00)	(88 896,00)	16
26150 BÉNÉFICES NON RÉPARTIS	10 777,45	0,00	(1,00)	10 776,45	(26 291,38)	(141)
TE. 1. 1 Régularisations	0,00	0,00	49 276,00	49 276,00	77 299,00	(36)
TE. 1. 1 Non affectés	10 777,45	0,00	49 275,00	60 052,45	51 007,62	18
TE. 1. 3 Régularisations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 725,00	(100)
TE. 1. 3	0,00	0,00	0,00	0,00	1 725,00	(100)
TE. 2. 1 Régularisations	0,00	0,00	(2 736,00)	(2 736,00)	(2 935,00)	(7)
TE. 2. 1 Investi en immobilisations	0,00	0,00	(2 736,00)	(2 736,00)	(2 935,00)	(7)
TE. 2. 3 Régularisations	0,00	0,00	0,00	0,00	(1 725,00)	(100)
TE. 2. 3 Investissement en immobili	0,00	0,00	0,00	0,00	(1 725,00)	(100)
TE. 3. 1 Régularisations	0,00	0,00	(46 540,00)	(46 540,00)	(74 364,00)	(37)
TE. 3. 1 début affectés fonds des co	0,00	0,00	(46 540,00)	(46 540,00)	(74 364,00)	(37)
	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0</u>

Parapher : FD



Consentement de l'entreprise

Remplir ce formulaire pour autoriser la divulgation des renseignements confidentiels concernant vos comptes de programme au représentant nommé ci-dessous ou pour annuler un consentement existant d'un représentant. **Envoyez ce formulaire dûment rempli à votre centre fiscal (lisez les instructions).** Assurez-vous de remplir ce formulaire correctement puisque nous ne pouvons pas modifier l'information que vous nous présentez. Vous pouvez aussi donner ou annuler un consentement en ligne en fournissant les renseignements demandés par l'entremise de « Mon dossier d'entreprise » à www.arc.gc.ca/mondossierentreprise.

Remarque : Veuillez lire toutes les instructions avant de remplir ce formulaire.

Partie 1 – Renseignement sur l'entreprise

Remplissez cette partie pour identifier votre entreprise (tous les champs doivent être remplis)

Nom de l'entreprise : ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTREAL (AGECVM) NE : 134826734

Partie 2 – Autoriser un représentant – Complétez, soit (a) ou (b)

(a) Autoriser l'accès par téléphone, par télécopieur et par la poste

Si vous donnez le consentement pour un individu, inscrivez le nom complet. Si vous donnez le consentement pour une entreprise, inscrivez son nom et son NE. Si vous souhaitez que nous traitions avec un individu en particulier de cette entreprise, inscrivez son nom ainsi que le nom et le NE de l'entreprise. Si vous n'identifiez pas un individu en particulier, vous autorisez l'ARC à traiter avec toute personne de cette entreprise.

Remarque : Si vous autorisez un représentant (individu ou entreprise) qui n'est pas enregistré au service « Représenter un client », vous devez inscrire le numéro de téléphone.

Nom de l'individu : _____

Nom de l'entreprise : MAZARS HAREL DROUIN

Numéro de téléphone : (514) 845-9253 Poste : _____ NE : _____

ou

(b) Autoriser l'accès en ligne (qui comprend l'accès par téléphone, par télécopieur et par la poste)

Vous pouvez autoriser votre représentant à traiter avec nous au moyen de notre service en ligne pour les représentants. Le NE doit être enregistré avec notre service en ligne « Représenter un client » pour être un représentant en ligne. **Nos services en ligne ne permettent pas de restreindre l'accès aux renseignements pour une année précise donc votre représentant aura donc accès à toutes les années.**

Vous devez remplir l'une des options suivantes :

- le ID Rep et le nom de l'individu;
- le ID Groupe et le nom du groupe;
- le NE et le nom de l'entreprise.

ID Rep : _____ et Nom de l'individu : _____

ou

ID Group : G et Nom du groupe : _____

ou

NE : 142230986 et Nom de l'entreprise : MAZARS HAREL DROUIN S.E.N.C.R.L.

Numéro de téléphone : (514) 845-9253 Poste : _____

Partie 3 – Sélectionnez les comptes de programme, les années et le niveau d'autorisation

(a) **Comptes de programme** – Cochez les comptes de programme auxquels vous autorisez l'accès pour l'individu, le groupe ou l'entreprise mentionnés ci-dessus. Cochez seulement l'une des cases (i) ou (ii).

(i) Cette autorisation s'applique à tous les comptes de programme et à toutes les années.

Date d'expiration : _____

et

Niveau d'autorisation (cochez niveau 1 ou 2)

Niveau 1 permet à l'ARC de divulguer l'information sur vos comptes de programme seulement;

ou

Niveau 2 permet à l'ARC de divulguer l'information et effectuer des modifications à vos comptes de programme.

ou

(ii) L'autorisation s'applique seulement à vos comptes de programme et périodes énumérées dans la partie 3(b). Si vous choisissez cette option, vous devez remplir la partie 3(b).

Consentement de l'entreprise

Partie 3 – Sélectionnez les comptes de programme, les années et le niveau d'autorisation (suite)

(b) Détails des comptes de programme et périodes fiscales –

Remplir cette partie **seulement** si vous avez coché la case (ii) de la partie 3(a) de la page 1.

Si vous avez coché la case (ii) dans la partie 3(a), vous devez fournir au moins un identificateur de programme (voir les instructions de la première page). Vous pouvez alors cocher la case « tous les comptes de programme » pour l'identification de programme **ou** inscrire un numéro de référence. Inscrivez le niveau d'autorisation (cochez **soit** la case « Niveau d'autorisation 1 » pour permettre à l'ARC de divulguer des informations **ou** la case « Niveau d'autorisation 2 » pour divulguer des informations et effectuer des modifications à votre compte de programme).

Vous pouvez aussi cocher la case « Toutes les années » pour permettre un accès illimité pour toutes les années fiscales **ou** indiquer une période spécifique (l'autorisation d'une période spécifique n'est pas disponible pour l'accès en ligne). Vous pouvez aussi entrer une date d'expiration pour annuler automatiquement une autorisation. Pour ajouter d'autres autorisations ou si vous avez plus de quatre comptes de programme, remplissez un nouveau formulaire RC59.

Identificateur de programme	Tous les comptes de programme	Numéro de référence	Niveau d'autorisation		Toutes les années	ou	Fin d'année fiscale (non disponible pour l'accès en ligne)	Date d'expiration
			1	2				
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fin d'année <input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Partie 4 – Annuler une ou plusieurs autorisations

Remplissez cette section **seulement** pour annuler des consentements

- A. Annuler tous les consentements pour **tous** les comptes.
- B. Annuler tous consentements seulement pour l'individu, le groupe ou l'entreprise identifiée ci-dessous.
- C. Annuler toutes autorisations pour un compte de programme spécifique. Identificateur de programme : Numéro de référence :
- D. Annuler l'autorisation pour l'individu, le groupe ou l'entreprise identifiée ci-dessous pour le compte de programme suivant: Identificateur de programme : Numéro de référence :

ID Rep : et Nom de l'individu : _____
ou
ID Group : et Nom du groupe : _____
ou
NE : et Nom de l'entreprise : _____

Partie 5 – Attestation

Ce formulaire **doit** être signé par une personne autorisée de l'entreprise tel qu'un propriétaire, un associé d'une société de personnes, un directeur d'une société, un agent d'une organisation à but non lucratif ou un fiduciaire d'une succession. En signant et en datant ce formulaire, vous autorisez l'ARC à traiter avec la personne, le groupe, ou l'entreprise figurant à la partie 2 de ce formulaire ou à annuler les consentements indiqués à la partie 4.

Prénom : FREDERIK Nom de famille : DESAULNIERS
Signature : Frederik D. Date : 2014-09-22

Ce formulaire ne sera pas traité par l'ARC à moins qu'il soit signé **et** daté par une personne autorisée de l'entreprise.
Ce formulaire doit être reçu par l'ARC dans les six mois de sa date de signature.
S'il n'est pas reçu dans ce délai, il ne sera pas traité et sera retourné à l'entreprise.

Loi sur la protection de renseignements personnels. Fichiers de renseignements personnels ARC PPU 175.



Autorisation relative à la communication de renseignements, procuration ou révocation

Ce formulaire s'adresse à toute personne qui désire donner une autorisation ou une procuration à une personne désignée pour lui permettre de consulter les renseignements ou les documents confidentiels que Revenu Québec détient à son sujet ou d'agir en son nom auprès de Revenu Québec. Il s'adresse également à toute personne qui désire révoquer une autorisation ou une procuration qu'elle a donnée à une personne désignée.

Notez que le même formulaire ne peut pas être utilisé pour donner et révoquer une autorisation ou une procuration. Il faut remplir des formulaires distincts. Ce formulaire ne peut pas non plus être utilisé pour effectuer un changement d'adresse. Dans un tel cas, utilisez nos services en ligne ou le Service québécois de changement d'adresse.

La version en format PDF dynamique de ce formulaire est accessible dans notre site Internet, au www.revenuquebec.ca.

Avant de remplir ce formulaire, consultez les renseignements généraux à la page 4.

Envoyez ce formulaire dûment rempli et signé à l'une des adresses ci-dessous. **Les photocopies ne sont pas acceptées.**

3800, rue de Marly
Québec (Québec) G1X 4A5

C. P. 3000, succursale Place-Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1A4

1 Renseignements sur la personne au sujet de laquelle Revenu Québec détient des renseignements ou des documents confidentiels

Remplissez seulement les lignes appropriées, selon qu'il s'agit d'un particulier ou d'une entreprise. Écrivez en majuscules.

01	1149613763	02	1006461456	03	
04	1. <input type="checkbox"/> M. 2. <input type="checkbox"/> Mme				
Nom de famille		Prénom			
ou Nom de l'entreprise					
ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (AGECVM)					
App. ou bureau		Numéro		Rue, case postale	
05	255 ONTARIO EST, LOCAL A-385				
Ville, village ou municipalité				Province	Code postal
MONTRÉAL				QC	5a H2X 1X6
Ind. rég. Téléphone		Poste			
06	(514) 982-0496				

2 Renseignements sur la personne désignée

Remplissez seulement les lignes appropriées, selon qu'il s'agit d'un particulier ou d'une entreprise. Écrivez en majuscules.

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)		Numéro d'identification		3 derniers chiffres du NAS	
10	3347243134	11	1020887539	12	
13	1. <input type="checkbox"/> M. 2. <input type="checkbox"/> Mme				
Nom de famille		Prénom			
ou Nom de l'entreprise					
MAZARS HAREL DROUIN S.E.N.C.R.L.					
App. ou bureau		Numéro		Rue, case postale	
14	215 ST-JACQUES, BUREAU 1200				
Ville, village ou municipalité				Province	Code postal
MONTREAL				QC	14a H2Y 1M6
Ind. rég. Téléphone		Poste			
15	(514) 845-9253				

Si la personne souhaite accorder à la personne désignée l'accès en ligne à son dossier, inscrivez le numéro de représentant professionnel de cette dernière à la ligne 16 et assurez-vous que son numéro d'entreprise du Québec (NEQ) est inscrit à la ligne 10. Sinon, ne remplissez pas la ligne 16.

Numéro de représentant professionnel

16 A167701



3 Renseignements ou documents visés et périodes ou années d'imposition visées

3.1 Autorisation ou procuration à portée générale

Cochez la case correspondant aux renseignements visés.

- 20 Tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la personne pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise, de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires et du programme Allocation-logement
- 21 Tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la personne pour l'application ou l'exécution des lois fiscales et de la Loi sur la taxe d'accise

3.2 Autorisation ou procuration à portée restreinte

Cochez la ou les cases correspondant aux éléments auxquels se rapportent les renseignements ou les documents visés par l'autorisation ou la procuration, et apportez les précisions demandées aux endroits appropriés. Inscrivez, pour chacune des cases 31 à 36 que vous cochez, le ou les numéros de dossier concernés. Si vous n'inscrivez aucun numéro relativement à une case cochée, Revenu Québec considérera que tous les dossiers liés à cet élément sont visés.

- 22 La pension alimentaire (précisez le ou les numéros de dossier concernés)
- | | | | |
|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 22a Dossier | 22b Dossier | 22c Dossier | 22d Dossier |
| 900 | 900 | 900 | 900 |
- 23 L'allocation-logement
- 24 La ou les déclarations de revenus des particuliers
- 25 La ou les déclarations de revenus des sociétés
- 26 La ou les déclarations de revenus des fiducies
- 27 Les versements anticipés du crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés
- 28 Le crédit d'impôt pour solidarité
- 29 Les déclarations de droits sur les licences
- 30 La demande d'inscription aux fichiers de la TPS, de la TVQ, des retenues à la source ou de l'impôt des sociétés
- 31 Les établissements utilisant des modules d'enregistrement des ventes (MEV) :
- | | | |
|--------|--------|--------|
| 31a ER | 31b ER | 31c ER |
|--------|--------|--------|
- 32 Les déclarations de TPS/TVH et de TVQ¹ en tant qu'entreprise :
- | | | |
|-----|-----|-----|
| 32a | 32b | 32c |
|-----|-----|-----|
- 33 Les déclarations de taxe sur les carburants :
- | | | |
|-----|-----|-----|
| 33a | 33b | 33c |
|-----|-----|-----|
- 34 Les déclarations d'impôt sur le tabac :
- | | | |
|-----|-----|-----|
| 34a | 34b | 34c |
|-----|-----|-----|
- 35 Les retenues et les cotisations à titre d'employeur :
- | | | |
|--------|--------|--------|
| 35a RS | 35b RS | 35c RS |
|--------|--------|--------|
- 36 Le ou les renseignements ou documents suivants :

3.3 Périodes ou années d'imposition visées

Remplissez les lignes appropriées, selon la ou les périodes ou années d'imposition auxquelles s'applique l'autorisation ou la procuration.

- 47 Toutes les périodes et années d'imposition (passées, courantes et futures)
- ou
- 48 Années d'imposition 48a et 48d années d'imposition suivantes
- 49 Du au et 49a périodes suivantes

1. Les taxes suivantes sont prévues dans la Loi sur la taxe de vente du Québec : la taxe de vente du Québec, la taxe spécifique sur les boissons alcooliques, la taxe sur les primes d'assurance, la taxe sur le pari mutuel, la taxe sur l'hébergement et le droit spécifique sur les pneus neufs.

4 Autorisation ou procuration

Remplissez les lignes appropriées, puis signez la partie 6.

50 **Autorisation**

Prénom

Nom

50a Moi, _____, j'autorise Revenu Québec à communiquer à la personne
(en majuscules)

désignée dont le nom figure à la partie 2 les renseignements ou les documents visés à la partie 3.

ou

51 **Procuration**

Prénom

Nom

51a Moi, FREDERIK DESAULNIERS, j'autorise la personne désignée dont le nom figure à la
(en majuscules)

partie 2 à représenter la personne dont le nom figure à la partie 1 auprès de Revenu Québec. À ce titre, cette personne désignée aura le pouvoir de lui fournir et de modifier, pour elle et en son nom, tout renseignement ou document visé à la partie 3. Elle aura aussi le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec en ce qui concerne de tels renseignements ou de tels documents. J'autorise également Revenu Québec à lui communiquer les renseignements ou les documents nécessaires à l'exécution de son mandat.

Cette autorisation ou cette procuration prendra effet à la date de la signature indiquée à la partie 6 et restera valide pour une durée indéterminée ou jusqu'au

52 _____, à moins que la personne dont le nom figure à la partie 1, son représentant légal ou son représentant autorisé ne la révoque.

5 Révocation

Remplissez cette partie seulement si vous désirez révoquer une autorisation ou une procuration. Signez ensuite la partie 6.

60a Révocation d'une autorisation

60b Révocation d'une procuration

60c Révocation de toutes les autorisations ou procurations
données à la personne désignée ci-dessous

Prénom

Nom

61 Moi, _____, je révoque l'autorisation ou la procuration
(en majuscules)

62 donnée à _____, le 63 _____
(en majuscules) Date

Inscrivez l'un des numéros suivants relativement à la personne désignée (si connu) :

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

Numéro d'identification

Numéro de représentant professionnel

3 derniers
chiffres du NAS

64 _____ 65 _____ 66 _____ 67 _____

6 Signature (le signataire ne peut pas être la personne désignée)

70 Frédéric D.
Signature du particulier ou du représentant légal ou autorisé

71 RESPONSABLE GÉNÉRAL
Fonction du représentant légal ou autorisé
(s'il y a lieu)

72 2014-09-22
Date